



Département de l'Hérault

MAIRIE D'OLARGUES



Motion

du Conseil Municipal

d'OLARGUES

Les élus du Conseil Municipal d'Olargues se déclarent choqués par les méthodes utilisées par les associations, lors de la réunion publique d'information du 4 juillet dernier à la Mairie d'Olargues :

- appel par tracts à venir perturber la réunion en amenant des appareils acoustiques,
- interruptions provoquées, quasiment ininterrompues par des propos malveillants,
- utilisation d'emblèmes totalement déplacés et complètement hors du contexte, propos agressifs contre tous les projets sociaux, touristiques, d'aménagements.

Les élus ne peuvent que se déclarer hostiles à l'utilisation de telles méthodes qui ne peuvent qu'entraver la réflexion, la démocratie la plus élémentaire et la désinformation.

Motion adoptée à l'unanimité